

# Cours de musique dans le cadre de l'accueil extrascolaire

## Formulaire d'inscription 2024-2025

A retourner à Artist Factory, Av. de la Gare 60, 1618 Châtel-St-Denis, ou par mail à info@artistfactory.ch  
d'ici au 31 mai 2024 Prière de remplir en caractères d'imprimerie :

Nom et prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_

Nom et prénom du représentant légal : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

Date de naissance de l'enfant : \_\_\_\_\_

No de téléphone des parents : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

E-mail parents (écrire lisiblement) : \_\_\_\_\_

**Important :** pas de cours de musique au Lussy

Mon enfant est inscrit à l'accueil extrascolaire aux périodes suivantes :

	Midi	Après-midi	Soirée
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			

**Cours souhaités :** marquez d'une croix les cours qui vous intéressent par ordre de priorité :

Eveil musical : de 3 à 6 ans  
Instruments : dès 7 ans (obligation d'avoir un instrument à la maison)  
Chant : dès 7 ans

	Eveil musical (en groupe)	Eveil ukulélé (en groupe)	Piano individuel)	Guitare (individuel)	Ukulélé (individuel)	Chant (individuel)
Priorité 1						
Priorité 2						

Dès la rentrée scolaire, les élèves inscrits seront contactés directement par Artist Factory pour la planification de l'horaire et la confirmation définitive de l'inscription.

Tarifs par trimestre (une année scolaire comporte 32 semaines de cours sur 3 trimestres) :

Eveil musical (45 min, groupe)	Eveil ukulélé (45 min, groupe)	Instrument / Chant (30 min, individuel)
CHF 215.-	CHF 283.-	CHF 402.-

La Commune octroie une subvention pour ces cours de musique, selon les revenus du ménage :

Revenu déterminant du groupe familial	Subvention communale
→ 80'000.--	Pas de subvention
De 56'000.-- à 80'000.--	20%
← 56'000.--	30%

Dès réception de la facture d'Artist Factory, les parents pourront faire valoir leur droit à la subvention communale en s'adressant au secrétariat de l'AES.

Début des cours de musique : le lundi 2 septembre 2024

Lieu, date et signature des parents (ou représentant légal) : \_\_\_\_\_